



Bienvenue dans le nouveau monde

Tuto-FO #2 : Comment maximiser mes chances de mobilité ?

LA BONNE CARTE

Dans le nouveau monde de la mobilité dérégulée induit par la loi de « transformation » de la fonction publique, vous devrez redoubler d'efforts pour voir se concrétiser **votre projet de mobilité.**

FO vous délivre quelques **points de repère** pour vous permettre de vous orienter !
En cours de cycle ou à son issue, les syndicats nationaux FO restent les interlocuteurs à contacter pour assurer votre défense ou vous aider à initier un recours (retrouvez ici leurs **coordonnées**).

Et n'hésitez pas à informer vos représentants FO locaux !

*En savoir plus sur les lignes directrices de gestion du MTES **ICI***



→ pour obtenir plus de détails sur **le poste visé** (contexte du services, environnement du poste, projets de réorganisation...), prenez contact avec un **représentant FO** qui vous conseillera et vous orientera.

→ élargissez **le champ de vos recherches** (notamment si vous êtes en situation de rapprochement de conjoint, suppression de poste, ...)

→ mentionnez systématiquement la ou les **priorités légales** que vous pouvez faire valoir sur votre PM104 en fournissant les pièces justificatives

→ exigez **l'avis/classement** formulé par le service recruteur dès la fin de la phase de candidature (fin avril en cycle collectif) et impérativement AVANT les décisions d'affectation (mi juin)